

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Transition énergétique : quel rôle pour les banques et les établissements financiers dans le financement des projets ?**

« Promouvoir l'investissement dans les énergies renouvelables en Tunisie ». C'est le thème d'un atelier de haut niveau qui vient de se dérouler à Tunis à l'initiative de l'Instance tunisienne de l'investissement (TIA), l'Association tunisienne des investisseurs en capital (ATIC), l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF) et les membres permanents du conseil stratégique de la TIA.

L'organisation de cette manifestation est partie d'un constat et d'une nécessité stratégique, celle d'accélérer la transition énergétique afin atténuer le déficit du bilan actuel en portant la part des énergies renouvelables à 30% de la production nationale à l'horizon de 2030 au lieu de 3% seulement en 2016.

Le débat a porté également sur le cadre juridique, les projets en cours de réalisation, l'accompagnement et le soutien des projets portant sur les énergies renouvelables, les mécanismes de financement des projets dans ce domaine ainsi que les risques et les difficultés rencontrés.

Beligh Ben Soltane, président de la TIA, a rappelé la vision stratégique adoptée par le pays sur les prochaines décennies 2020, 2030 et 2050, annonçant un objectif certes ambitieux mais en deçà de qui se passe dans le monde puisque dans certains pays comme l'Ecosse à titre d'exemple, la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie du pays va bientôt atteindre 100%.

Il a en effet appelé à consentir plus d'efforts de la part de tous les intervenants afin d'atteindre rapidement l'objectif de 30%. Le président de la TIA a valorisé par la même occasion le travail des banques, des autorités publiques et de la BERD afin d'améliorer la production des énergies renouvelables en Tunisie. « Malgré ces efforts, certaines difficultés persistent comme l'incohérence dans le dispositif juridique et l'accès au financement et au foncier », a-t-il souligné.

Il a par ailleurs fait savoir que 9 projets ont été constitués et déclarés au niveau de la TIA dont 5 en 2019 et 4 au mois de janvier dernier avec un coût d'investissement global de 467 millions de dinars et 148 emplois à créer.

Antoine Sallé de Chou, représentant du bureau de la BERD à Tunis, a estimé lors de son intervention à cet atelier que le cadre juridique devient de plus en plus équilibré. « Les tarifs bas constituent un atout majeur pour le développement des projets dans l'énergie verte », a-t-il déclaré, ajoutant qu'« il existe un engagement sur la voie de la réforme mais certaines difficultés persistent encore au niveau de l'exécution des projets ».

De son côté, Mohamed Salah Frad, président de l'ATIC, a mis en avant ses attentes par rapport à la stratégie nationale portant sur le développement de la production des énergies renouvelables. Il a affiché tout d'abord son ambition d'attirer d'autres bailleurs de fonds en les encourageant à venir investir dans ce secteur prometteur et stratégique pour la Tunisie. Deuxièmement, il a estimé canaliser une bonne partie des investissements de l'ATIC en collaboration avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) vers les énergies renouvelables. Troisième attente : trouver des business qui offrent des cash-flows futurs maîtrisés dans le secteur des énergies renouvelables.

Belhassen Chiboub, directeur général de l'électricité et des énergies renouvelables au ministère de l'Industrie et des PME a, pour sa part, parlé du déficit de 59% et de 7,5 milliards de dinars enregistrés au niveau de la balance énergétique. Une situation pour laquelle des solutions doivent être trouvées d'autant que la Tunisie possède un énorme potentiel solaire de 280 GW et de 10 GW en éolien. Néanmoins, certains risques liés à l'emplacement des projets à développer constituent un obstacle majeur devant leur réalisation. « La plupart de ces régions sont sous contrôle militaire à cause de certaines menaces sécuritaires », a-t-il précisé.

Mondher Ben Brahim, chef de pôle incitation à la TIA a, quant à lui, valorisé les différentes incitations mises en œuvre afin d'encourager l'investissement dans ce secteur. Il a considéré sur un autre plan que celui-ci est en train de s'auto-restructurer.

Mohamed Trabelsi, chargé de la Direction des Etudes et de Développement à l'APTBEF, a déploré le manque de formation et le manque de compétences en ce qui concerne le financement des projets dans le secteur des énergies renouvelables. Il s'agit aussi des ressources pour financer le régime des autorisations qui ne sont pas très appropriées, considérant les taux d'intérêt élevés pour les projets dans les énergies renouvelables.

L'atelier a été en outre une occasion pour partager l'expérience de certaines autres institutions financières comme Africainvest, la CDC, Attijari Bank dans le financement des projets dans le domaine de l'énergie renouvelable. Ouael Chouchene, banquier en charge des énergies renouvelables à la BERD Tunis, a par ailleurs appelé les différents acteurs à faire converger leurs intérêts face aux divergences existantes. Il a proposé dans cette lignée de créer une sorte de commission mixte en amont afin de rapprocher les différents points de vue.

A l'issue de cette rencontre, les intervenants ont listé les principales recommandations permettant de résoudre les difficultés auxquelles fait face l'investissement dans le secteur des énergies renouvelables. Il s'agit avant tout de réviser la répartition des risques et d'identifier les mécanismes pour améliorer les capacités de stockage. Ensuite, les acteurs sont invités à œuvrer afin de résoudre la question des appels d'offre des projets éoliens et d'accélérer la mise en place de l'autorité de régulation afin de traiter la question des tarifs. L'autre recommandation consiste à la mise en cohérence du dispositif juridique relatif aux Energies renouvelables mais aussi de songer à un modèle de financement-type pour un partenariat win-win.